

# CONSIGNES SANITAIRES pour skier en toute sécurité selon les zones d'alerte

## Les consignes de base

Mise à jour : 17 décembre 2020



Si vous avez des symptômes, restez à la maison.



### PALIER 3 - MODÉRÉ

### PALIER 4 - ALERTE MAXIMALE

Déplacements interrégions

Non-recommandé. Les visiteurs doivent conserver les consignes de leur région d'origine dans leurs déplacements.

Non-recommandé. Les visiteurs sont invités à se limiter à la pratique de l'activité sur les lieux.

Chalet de ski et Cafétéria

L'accès au chalet sera limité en fonction de sa superficie. Services de restauration ouverts selon les mesures du secteur. Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur (10 ans et +)<sup>1</sup> Désinfection fréquente des lieux.

Utilisation du chalet comme refuge pour se réchauffer avec période d'utilisation restreinte. Accès aux installations sanitaires.

Services (Boutique, Locations, Casiers)

Accès limité pour permettre la distanciation de 2 mètres. Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur. (10 ans et +)<sup>2</sup> Les équipements sont désinfectés après chaque utilisation.

Boutique de location et atelier de réparation ouverts. Boutiques fermées.\* Casiers fermés.

Remontées mécaniques

Utilisation de la remontée par les usagers d'un même ménage est privilégiée. Gardez une distance de 2m dans la file d'attente. Le port du couvre-visage est obligatoire. (3 ans et +)<sup>3</sup> Pas de limite de capacité d'utilisation.

1 remontée mécanique = 1 ménage  
1 télécabine = 1 ménage ou 2 personnes seules  
Pour les personnes seules, la distance de 2m sera maintenue pour tous les types de remontées.

École de ski

Le port du couvre-visage de type cache-cou pour tous les skieurs de 3 ans et + est obligatoire. Formation de petits groupes stables à privilégier.

Le port du couvre-visage de type cache-cou pour tous les skieurs de 3 ans et + est obligatoire. Leçons privées et de groupe jusqu'à 8 personnes permises, sous condition de respecter la distanciation physique de 2m.

Fédérations, Clubs de compétition et Sports-Études

Ref. Plan de Ski Québec Alpin et fédérations sportives.

Entraînement permis avec un maximum de 8 personnes par groupe, en plus d'un responsable. Aucune compétition sportive.

<sup>1</sup> Prévoir un second couvre-visage lorsque vous entrez dans le chalet

<sup>2</sup> <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/>

<sup>3</sup> Il peut s'agir d'un cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements bien ajusté couvrant le nez et la bouche. Ce vêtement doit être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez.

\* Pour la période du 25 décembre au 10 janvier 2021.